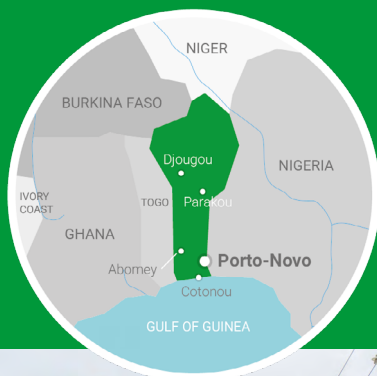




## LE GROUPE AFD ET **les villes durables au Bénin**



© Yanick Folly

**145,5 M €**

investis depuis 2015  
(soit 95,2 milliards de FCFA)

**6**

villes accompagnées dans leur politique  
de développement territorial inclusif et  
durable

**240 000**

personnes dont les conditions  
de vie sont améliorées

Alors que la moitié des Béninois vivent aujourd'hui dans des villes, celles-ci sont de plus en plus vulnérables aux effets du changement climatique, en particulier aux risques d'inondations. Le groupe AFD accompagne les collectivités béninoises dans leur développement pour améliorer durablement les conditions de vie des populations tout en préservant l'environnement.

# NOTRE ACTION DANS LES VILLES DURABLES AU Bénin

## 1

### *Investir pour améliorer les conditions de vie*

L'AFD accompagne les villes pour développer l'accès aux services essentiels, encourager une gestion du territoire respectueuse de l'environnement et valoriser le patrimoine culturel et touristique.

Quatre projets ont été appuyés depuis 2015 :

- Le projet « Porto-Novo Ville Verte » (9,2 millions d'euros) en partenariat avec les collectivités françaises de Cergy Pontoise et du Grand Lyon ainsi que Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ;
- Le Programme d'adaptation des villes au changement climatique (PAVICC, 58 millions d'euros) au profit des communes de Bohicon, Comè, Cotonou et Sèmè-Podji ;
- Le projet de réhabilitation de la cité lacustre de Ganvié (38 millions d'euros) ;
- Le Programme d'assainissement pluvial de Cotonou (PAPC, 40 millions d'euros).

Les appuis concernent :

- Les infrastructures (aménagement de voiries, désenclavement des quartiers précaires) ;
- Des investissements sociaux (eau, assainissement, déchets, résorption de l'habitat précaire) dans les quartiers aux abords directs des infrastructures pré-identifiées et l'aménagement d'espaces verts ;
- Des actions de développement économique local et d'agriculture urbaine (agriculture, maraîchage, tourisme, commerce, sauvegarde des zones sensibles...) directement portées par les municipalités en concertation avec les populations ;
- La réhabilitation et l'aménagement d'infrastructures culturelles et touristiques (placettes vodous, promenade lagunaire, marchés flottants, maison des jeunes...).

## 2

### *Planifier pour une meilleure résilience climatique des villes*

L'AFD appuie les collectivités dans leurs investissements et leur planification stratégique afin de mieux prendre en compte les risques climatiques, urbanistiques et socioéconomiques dans les documents d'aménagement du territoire.

Les documents de planification (Schéma directeur d'aménagement urbain, Plan de développement urbain et Plan de développement communal) sont désormais une réalité pour les villes de Porto-Novo, Cotonou, Bohicon, Comè et Sèmè-Podji et servent d'exemples pour d'autres villes du pays.

## 3

### *Accompagner les acteurs de la gouvernance locale*

Pour garantir une efficacité dans le pilotage et la mise en œuvre des actions, l'action de l'AFD renforce la montée en compétences des acteurs locaux et nationaux de la gouvernance locale dans plusieurs domaines :

- L'appui à la gestion des villes (planification urbaine, gestion des risques, contrôle de l'urbanisation) ;
- L'acquisition de matériel et outils de cartographie, logiciels de gestion de projet (budgétaire, comptable, RH) ;
- L'accompagnement à l'entretien et à la maintenance des équipements ;
- L'amélioration de la gouvernance fiscale et institutionnelle afin d'optimiser les moyens des communes et leur organisation ;
- La formation/sensibilisation sur les enjeux liés au changement climatique.

